

Edito de Monsieur Kader Arif, ministre délégué, chargé des Anciens combattants

Le 6 juin 1944, la Normandie devenait le centre de toutes les espérances d'un monde en proie à l'idéologie destructrice du nazisme et au chaos. Ce jour-là, la terre normande a vu plus de 150 000 hommes débarquer de 20 000 véhicules, de 1 213 bateaux de guerre, 736 navires de soutien, 864 cargos et 4 126 engins et péniches. L'opération « Overlord » est lancée. Les mots prononcés par le général de Gaulle à la BBC résonnent encore aujourd'hui dans toutes les mémoires : « *Derrière le nuage si lourd de notre sang et de nos larmes, voici que reparaît le soleil de notre grandeur* ».

Le 6 juin était le prélude à la bataille de Normandie qui dura 78 jours. Elle fut une étape décisive dans l'issue de la Seconde Guerre mondiale, signant ainsi une des pages des plus glorieuses de l'histoire de notre pays et de l'histoire du monde. Cette page fut écrite à la fois par les combattants alliés venus de près de 15 nations étrangères, par les 177 Français du Commando Kieffer et par les résistants de la région dont le concours a été essentiel. Mais à quel prix ? Près de 40 000 soldats alliés et plus de 50 000 Normands sont morts et disparus, sans compter les résistants et combattants des Forces Françaises de l'Intérieur que cette bataille a emportés. Aussi était-il normal que cette région, champ de

bataille du monde il y a 70 ans, accueille aujourd'hui les libérateurs de la France.

C'est ainsi que j'ai installé le 4 avril 2013 à Caen un comité de pilotage co-présidé par l'Etat et le conseil régional de Basse-Normandie, avec pour principales ambitions de rendre un hommage exceptionnel aux derniers combattants et de préparer l'accueil de tous ceux qui viendront lire ou relire une page de l'histoire de leur pays, ici en Normandie.

17 chefs d'Etats et de gouvernements étrangers assisteront à près de 30 cérémonies nationales et binationales ainsi qu'à la grande cérémonie internationale de Ouistreham, consacrant ainsi la Normandie comme territoire d'une mémoire mondiale et partagée. Tout au long de l'été 2014, plus de 8 millions de personnes, toutes générations confondues, sont attendues pour assister à près d'un millier de manifestations organisées dans l'ensemble de la région.

Je tiens à saluer tout particulièrement la mobilisation et l'engagement sans faille de votre département : de ses collectivités territoriales, de ses élus et de l'ensemble des acteurs du monde associatif, pédagogique et culturel.

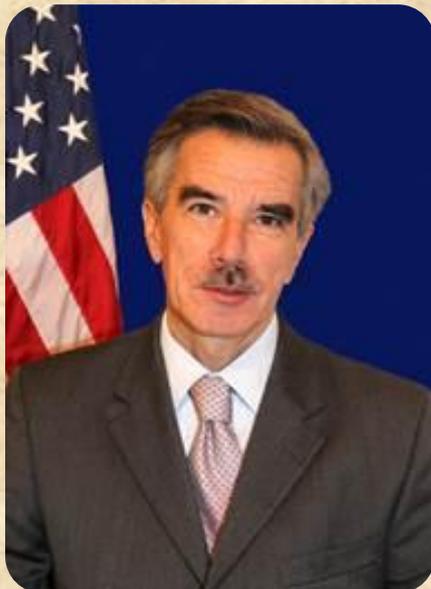
Le ministère de la Défense, qui s'est vu confier un rôle de pilote dans ces commémorations, mobilise quant à lui l'ensemble de son réseau. A ce titre, le rôle de la Délégation militaire départementale, au plus près de la mémoire combattante, est fondamental. Il repose sur l'investissement de tous, civils et militaires, et bénéficie du dévouement des réservistes.

Je sais pouvoir compter sur tous ces acteurs pour mettre à l'honneur notre « mémoire de chair » tout au long de ces commémorations.

C'est en nous montrant dignes de ce qu'ils nous ont laissé en héritage – le courage, l'esprit de solidarité et l'amour de son pays - que nous mesurerons la véritable valeur de notre liberté et de l'espace de paix qu'ils ont construit au lendemain de la guerre.

Ces hommes ont fait l'honneur et la fierté de notre pays. La France doit leur témoigner, en retour, la reconnaissance de toute la Nation. C'est sans doute la plus belle expression du lien Armée-Nation.

Kader ARIF



A L'AUBE DU 6 JUIN

de Monsieur Mark Taplin

Chargé d'Affaires ad intérim

Ambassade des Etats-Unis d'Amérique à Paris

Alors même que nous allons commémorer le 70^{ème} anniversaire du Débarquement allié en Normandie, qui changea pour toujours le cours de la guerre, nous devons rendre hommage à tous ceux qui – alliés et résistants – ont fait sacrifice de leur vie pour que la France et l'Europe puissent vivre libre. Nous avons également une pensée toute particulière pour les victimes civiles et les familles qui ont participé activement à la Bataille de Normandie. Cette région historique, tant visitée, porte encore les nombreuses traces de ces affrontements.

A l'aube du 6 juin 44, l'armada la plus puissante au monde est apparue au large des côtes de Normandie. Près de 5000 vaisseaux de guerre et 12 000 avions venaient de faire la dangereuse traversée de la Manche. Vers la fin de cette journée, plus de 150 000 soldats alliés, bravant mines, tranchées, barbelés, mitrailleuses et tirs d'artillerie, avaient enfin réussi à débarquer sur les côtes normandes : la libération de l'Europe venait de commencer.

Pendant quatre ans, une grande partie de l'Europe avait vécu dans l'ombre du totalitarisme. A mesure que les armées nazies avançaient à travers le continent européen, des millions d'hommes, de femmes et d'enfants appartenant à des minorités, dont les Juifs, furent déportés vers les camps de la mort alors que des millions de personnes sur le continent européen vivaient sous le joug de la tyrannie attendant désespérément d'être libérées.

Cette cérémonie du souvenir me rappelle à nouveau l'histoire extraordinaire et l'importance de l'amitié entre nos deux pays. L'alliance franco-américaine précède de longue date les deux guerres mondiales. Le Marquis de Lafayette, qui avait été nommé au grade de Général de division américain en décembre 1776, s'est battu aux côtés du Général George Washington pendant notre guerre d'indépendance. Depuis, nos soldats se sont retrouvés côte à côte à plusieurs reprises : dans les Balkans, en Afrique et en Afghanistan.

Nous allons honorer une fois de plus en compagnie de nos vétérans la mémoire des jeunes hommes et femmes qui ont sacrifié leur avenir pour que nos valeurs partagées de démocratie, de respect des droits de l'Homme, de tolérance et de l'Etat de Droit puissent perdurer. Leur courage leur a survécu et mérite de nous survivre, à nous, à nos enfants et aux enfants de nos enfants.



Un vétéran du Débarquement en Normandie (AP images)



Avec les jeunes Carentanais aux Etats-Unis

de *Philippe Gosselin, Député de la Manche*

Depuis plusieurs années, le lycée de Carentan s'intéresse aux Etats-Unis et, en 2013, à l'initiative d'un professeur d'histoire-géographie, Patrick Fissot, un groupe de lycéens s'y est rendu. Au retour, l'idée a germé d'un possible autre séjour, en lien avec le 70^{ème} anniversaire du Débarquement. « *Et si nous apportions du sable des côtes normandes à ceux des vétérans qui ne pourraient venir en 2014 !?* » Chiche ! Le projet était lancé, les financeurs sollicités ! Et voilà comment le député de la Manche que je suis, se jette, avec quelques fonds parlementaires en soutien, dans l'aventure naissante et dans ce projet initial modifié par la suite.

Peu après, le Conseil Régional de Basse-Normandie lance une initiative, un appel à projets, en partenariat avec le rectorat de Caen : « 70 voix de la Liberté ». Il s'agit de permettre à des lycéens, des collégiens, de rencontrer 70 témoins du Débarquement et de la bataille de Normandie. Si certains ne peuvent se déplacer, comme certains vétérans américains, alors ce sont les jeunes qui iront au devant d'eux ! Ainsi, sur les 70 rencontres, 52 auront lieu en Basse-Normandie, 18 à l'étranger.

Voilà le Lycée de Carentan Sivard de Beaulieu retenu, avec une classe de terminale. Ne restait plus qu'à partir. C'est chose faite, une dizaine de jours, fin janvier 2014. Du 24 au 29, à l'initiative du Conseil Régional

de Basse-Normandie, nous avons la joie et le privilège de les accompagner en partie à Washington. Nous ? Une délégation d'élus de sensibilités politiques diverses, de plusieurs collectivités de la Manche et du Calvados, autour du Président de Région, Laurent Beauvais. Si parfois les options

économiques, politiques diffèrent, il importait d'afficher, ici, notre unité.

Le message du D-Day, est en effet un message de reconquête : de la Paix, de la démocratie. Ce sont des biens communs !

Pendant cinq jours, nous avons donc, pour l'essentiel, fait programme commun avec les Jeunes, à la rencontre des vétérans qui ont livré leur témoignage. Des témoignages toujours empreints d'émotion à l'évocation des camarades tués mais aussi de l'accueil reçu. Oui, comme le souligne Henry Morgan, 24 ans en 1944 : « La liberté n'est pas gratuite ». James A. Huston, 26 ans alors, confiait que le « secret de la liberté, c'est le courage ! ». William Notley, Herbert Levy apportent aussi leurs témoignages. Ensemble, ils ont tous signé la pétition pour le classement des plages du Débarquement au patrimoine Mondial de l'UNESCO. C'était aussi un des aspects du déplacement des élus. Nous en avons donc profité pour défendre le projet de classement des plages auprès du Sénat américain et de la hiérarchie militaire américaine.

Avec le témoignage des vétérans, chacun a pu comprendre que la guerre n'est jamais désincarnée. Qu'elle est faite d'hommes et de femmes et pas seulement de stratégies militaires. L'émotion était palpable chez tous les lycéens, attentifs à recueillir ces confidences, ces souvenirs.



Ces derniers seront intégrés dans trois « arbres de la liberté » bientôt implantés sur des sites emblématiques du Débarquement comme à Utah Beach.

Emotion encore, quand à l'Ambassade de France, une douzaine de vétérans, âgés de plus

de 90 ans, ont été décorés de la Légion d'Honneur ou au cimetière militaire d'Arlington lors du dépôt de gerbe, officiel, dans un froid glacial, au milieu des 250.000 tombes de ce cimetière militaire qui domine Washington. Une belle initiative donc, dont il faut remercier la Région mais aussi les acteurs premiers de cette opération : les lycéens et leurs enseignants. Sans oublier leur implication pour que le présent projet voie le jour ! Il est réconfortant de voir que l'Histoire s'écrit avec les jeunes aussi. C'est une belle claque à ceux qui doutent de l'engagement de notre jeunesse.

Pour terminer, ce déplacement a aussi été l'occasion de proposer le vote d'une résolution d'hommage dans nos deux parlements. Un texte voté dans des termes identiques à l'Assemblée nationale française et au Sénat américain, cela a forcément une grande force symbolique ! Pour notre part, les débats ont eu lieu le 6 mai 2014 et le texte a été voté à l'unanimité. Réjouissante unanimité, pour un moment solennel, empreint d'émotion, que je ne suis pas près d'oublier, après être monté à la tribune.

70 ans après ce D-Day, on mesure bien le prix du sacrifice de 1944. Bien sûr il y a un enjeu commémoratif dans cette « bataille de Normandie » qui deviendra, selon le mot du Général de Gaulle, « la bataille de France ». Mais l'essentiel réside bien dans les valeurs qu'il faut défendre sans cesse : le respect, la liberté, la démocratie. C'est ce terreau que sont finalement allés chercher les jeunes de Sivard de Beaulieu aux Etats-Unis. C'est ce terreau qu'ils nous rapportent pour enrichir notre réflexion et notre action collective, mais pourquoi pas aussi individuelle, au service de la Paix.

Philippe Gosselin
Député de la Manche

A l'occasion du 70^{ème} anniversaire du DDAY, la ville de Carentan a souhaité rendre un hommage tout particulier au **Lieutenant-colonel Cole**. Il avait 28 ans, et c'est lui qui commanda la charge à la baïonnette du Pont de la Madeleine.

Un Monument érigé en sa mémoire à l'endroit même de cet assaut héroïque sera inauguré le **4 juin à 15 h 30**.





BRITTANY AMERICAN CEMETERY (EN NORMANDIE)

Créé par le Congrès américain en 1923, l'American Battle Monuments Commission (ABMC) commémore le service, les faits d'armes et le sacrifice des forces armées américaines. L'ABMC gère 25 cimetières militaires d'outre-mer, 25 mémoriaux, monuments et autres lieux de mémoire.

La plupart de ces cimetières et monuments honorent les soldats qui ont servi durant la Première et la Seconde Guerre mondiale. La Commission américaine des monuments de guerre, respecte ainsi la parole de son premier Président, le Général des armées John J. Pershing : *"le temps n'effacera pas la gloire de leurs faits d'armes."*

Le Brittany American Cemetery, d'une superficie de douze hectares, a été construit sur le site d'un cimetière provisoire établi peu de temps après la libération de la région, par la 8^{ème} Division d'Infanterie U.S., le 2 août 1944. Après la guerre, lorsque les cimetières temporaires furent désaffectés par les services américains d'identification et d'inhumation, les dépouilles mortelles des soldats américains et dont les familles avaient demandé l'inhumation à l'étranger, furent transférées des cimetières provisoires vers quatorze cimetières permanents. L'usage des terrains fut concédé à perpétuité au gouvernement américain par le gouvernement français en reconnaissance des sacrifices consentis en libérant l'Europe.

Le Cimetière contient les dépouilles mortelles de 4410 soldats qui ont trouvé la mort pendant la libération de la Bretagne, la Percée d'Avranches et les violents combats autour de Saint-Lô et de Mortain. Ils représentent 43% des inhumations effectuées à l'origine dans la région. Les tombes sont réparties en 16 carrés, disposés en rangées concentriques par rapport à la pelouse centrale. Ces soldats, qui ont donné leur vie pour leur patrie, viennent de tous les Etats de l'Union, du District de Columbia, d'Hawaii, d'Alaska mais aussi du Canada.



Le Mur des Disparus porte les noms, grades, unités et états d'origine de 498 Soldats Inconnus. Ils ont donné leur vie pour leur patrie mais leurs corps n'ont jamais été retrouvés. Ceux dont les corps ont été identifiés sont marqués d'une rosette en bronze.

Quatre-vingt-quinze stèles portent l'inscription "Soldat Inconnu", et contiennent les dépouilles mortelles de soldats qui n'ont pu être formellement identifiés. Récemment, un soldat qui fut inhumé par erreur dans l'ossuaire allemand de Huisnes-sur-Mer fut identifié par la police scientifique : jeune Canadien engagé dans l'armée américaine, Lawrence Gordon a mis le pied en Normandie quelques jours après le Débarquement allié. Tué près de Carrouges, dans l'Orne, il est inhumé dans le cimetière provisoire de Gorron, en Mayenne, en tant que soldat américain puis transféré à Huisnes-sur-Mer dans le cimetière militaire allemand. Il fut identifié grâce à son ADN. Prochainement, avec l'accord des services mortuaires de l'armée de terre américaine, son frère et son neveu viendront placer une rosette en bronze sur le mur des disparus à côté de son nom et sa dépouille sera rapatriée sur ses terres natales, selon le vœu de sa famille.

La statue de Saint George de Lee Lawrie s'intitule *"Le triomphe de la jeunesse sur le mal"*. Elle a été sculptée par Jean Juge et Paul Belmondo à Paris. La statue est orientée vers l'Est, face à Saint-Georges-de-Reintembault, où l'armée américaine souhaitait construire le cimetière permanent en Bretagne. N'arrivant pas à acquérir le terrain, le cimetière temporaire de Saint-James fut sélectionné pour devenir

cimetière définitif. Même s'il est en Normandie, il gardera le nom de Bretagne (Brittany).

Le motif représentant le bouclier et l'épée, insigne militaire du SHAEF (Haut-état-major allié) a inspiré le design du cimetière actuel vu du ciel.

Il y a une similitude avec la coquille Saint Jacques des pèlerins ainsi que la crose de Saint Jacques.

Situé près du Mont-Saint-Michel et non loin des chemins de pèlerinage, là où les armées américaines ont quitté la Normandie pour entrer en Bretagne, le cimetière de Saint-James illustre le courage, la compétence et le sacrifice de ces combattants lors de la libération de la France.

Plusieurs cérémonies ont lieu chaque année grâce au soutien des vétérans et des associations historiques et patriotiques, afin de rendre hommage à ces frères d'armes morts au combat. Pour que ces soldats, marins et pilotes ne tombent pas dans l'oubli, l'Association "Les Fleurs de la Mémoire" fut créée en 2000. Depuis, plus de 11 500 tombes de soldats américains ont été adoptées dans les deux cimetières américains en Normandie. Le but est de fleurir les tombes au moins une fois par an.

Le **Memorial Day** est la cérémonie la plus importante de l'année. Elle se déroule **fin mai. En 2014, la date est le 26 mai à 15 heures.**

L'une des missions importantes du personnel du cimetière est de fleurir les tombes à la demande des familles, souvent accompagné d'un message personnel. Du sable d'Omaha Beach mélangé avec de l'eau est utilisé pour sabler les gravures. Ainsi, les lettres ressortent mieux sur la photo qui est envoyée à la famille aux Etats Unis.



Pour plus d'info, consultez le site web : www.abmc.gov

« Liberté, j'écris ton nom... »

6 juin 1944 : CONTRE L'OUBLI

Près de 15000 tombes attendent votre visite : dans la Manche, à St James, le Brittany American...



Rencontre insolite avec une jeune femme de 31 ans, **Stéphanie Pépin**, domiciliée à Avranches. Tout a commencé en 1993, alors qu'elle était scolarisée à l'école élémentaire de Ducey, Stéphanie organise un déplacement à Utah Beach. De nombreuses écoles étaient rassemblées sur la plage et les enfants devaient se positionner sur des repères : *« vu du ciel, on pouvait lire le mot LIBERTE »*, nous raconte Stéphanie...

Quelques années plus tard, Stéphanie s'engage dans l'armée de Terre, au 53^{ème} régiment de transmissions à Lunéville. Elle y servira pendant 6 années, avant de se retirer pour des problèmes de santé.

Depuis, Stéphanie s'épanouit dans sa nouvelle vie et a créé un groupe sur les réseaux sociaux : **«Brittany American Cemetery and Memorial Unofficial** ». Les trois quarts des membres sont des Américains. Par le biais de ce réseau, des familles américaines contactent Stéphanie afin qu'elle puisse fleurir les tombes de leurs proches. Elle le fait bénévolement et offre un petit bouquet.

Elle effectue des recherches sur les soldats dont elle fleurit la tombe depuis 2002 avec l'association **Les Fleurs de la Mémoire** : *« J'ai contacté le neveu de James A Quick en lui disant que j'avais retrouvé son oncle , qu'il était enterré au cimetière américain de Montjoie Saint-Martin. (...) Au départ les familles ont du mal à me croire, déclare stéphanie : comment quelqu'un qui habite à plus de 7000 km peut-il fleurir la mémoire de leurs soldats... ? »*

En 2012, Stéphanie s'est rendue aux Etats-Unis chez le neveu du soldat James A Quick, à Jefferson City dans le Missouri. *« Je retournerai là-bas cette année »* nous confie-t-elle.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur sa page Facebook : **Brittany American Cemetery and Memorial of Saint James (Unofficial)**

Martine Besagny



PONT DE LA BARQUETTE - CARENTAN - JUIN 1944



pont de la barquette en juin 1944

COMME UN PONT DE NAVIRE ETROIT

Deux rivières drainent les Marais de Carentan : la **Taute** au Sud-Ouest et la **Douve** au Nord-Ouest . Au gré des marées et en fonction de leur importance, la mer remontait ces rivières sur plusieurs kilomètres . Elle inondait les marais alentours et les rendait impropres à l'élevage , jusqu'à ce qu'ils soient enfin protégés par des portes à flot sur les rivières de la Taute et de la Douve au XVIII^e siècle. Les portes qui s'ouvrent à marée basse, permettant ainsi l'écoulement des eaux douces vers la mer, se referment à marée montante en empêchant l'inondation des marais par les eaux salines.

En 1735-37 , on remplaça donc le pont sur pilotis de la Barquette sur la Douve par un pont de pierre avec quatre arches et quatre portes à flot ainsi que le rapporte Dumoulin en 1765 dans sa « Description du Royaume de France » : « *On a fait des ouvrages considérables sur la Taute et sur la Douve pour le dessèchement des marais ... L'ouvrage qui a été fait sur la rivière Douve consiste en quatre arcades où il y a quatre portes à flot, pour empêcher la mer de monter dans les prairies et herbages qui sont au-dessus. L'endroit où est construit cet ouvrage s'appelle « la Barquette » par rapport à la ressemblance qu'il y a avec un pont de navire étroit. Cependant cet ouvrage n'a pas produit tout l'effet que l'on en attendait, parce-que, malgré la dépense exorbitante que l'on y a faite pour le curage des rivières qui y affinent, il s'est trouvé que le pilotis n'avait pas été fait assez profond, et ... on a été contraint de le démolir, et l'on a fait de la maçonnerie à la place du pilotis, et encore, bien que tous les anciens matériaux aient servi, la réédification a coûté en 1737 la somme de 46 000 livres. »*

Afin de protéger les basses terres de marais environnants contre l'envahissement de la mer à chaque grande marée, on avait également édifié des écluses sur la rivière Taute, entre Carentan et Saint Hilaire Petitville : « *on s'est également servi du pont qui était sur le Chemin de Carentan à Isigny et à Saint-Lô, où il n'y a que trois arches , à chacune desquelles on a mis une porte à flot »*

Ainsi les marais de Carentan, protégés des inondations périodiques, perdirent leur salinité et devinrent exploitables pour l'agriculture.

6 JUIN 44 : « LE COIN DE L'ENFER »

Dans la nuit du 5 au 6 juin 1944 les parachutistes américains de la 101^e Airborne sont largués avant l'aube au-dessus d'une zone côtière allant de St Germain-de-Vareville, La Madeleine, Ste-Marie-du-Mont et s'étendant loin dans l'arrière pays, vers St-Côme -du-Mont , Carentan et même au-delà. Ils ont pour mission de rendre possible le débarquement d'Utah-Beach et de le protéger en neutralisant les batteries de Foucarville et de Saint-Martin de Vareville ; Ils doivent aussi s'emparer des quatre routes allant des plages vers l'intérieur des terres, prendre ou détruire les Ponts Douve sur la Nationale 13, entre Saint-Côme et Carentan et les deux ponts de bois construits par les Allemands sur le chenal reliant Carentan à la Baie des Veys, en face de Brévands.

Enfin et surtout les paras de la 101^e doivent s'assurer de la position clé que constitue Carentan, encerclé de marais inondés. L'écluse de la Barquette est le premier objectif à atteindre, elle commande en effet l'inondation de tout le secteur. Cette inondation, les Allemands l'ont provoquée en ouvrant les portes par grande marée en en les refermant à mer descendante. Ils considèrent en effet l'inondation des marais comme un obstacle majeur à un éventuel débarquement allié . La « barrière » des marais remplie d'eau aurait pu cependant se retourner contre eux en paralysant tout mouvement de contre attaque de leur part. Le commandement américain avait si bien compris l'importance de l'écluse de la Barquette, « Strategic lock », qu'un régiment entier, le 501^e, commandé par le colonel Johnson, est chargé de la prendre et de la défendre. Dès 3 heures , le 6 juin, la mission est accomplie. Il n'en reste pas moins que la position est si difficile à tenir sous le feu ennemi que les paras américains la surnomme « Hell corner » ou « coin de l'Enfer ! »

La première ligne de front américaine sera ainsi réalisée au matin du 6 juin depuis l'embouchure de la Douve jusqu'à la Barquette.

LA VILLE DE LA 101^e AIRBORNE

Il faudra six jours encore aux parachutistes de la 101^e pour libérer Carentan au prix de très lourdes pertes , ce qui fera dire au colonel Ewell qui commandait alors le 3^e bataillon du 501^e, au sujet de la prise de Carentan : « *Le fait de forcer sa route à travers ces marais peu profonds mais difficiles à franchir, était terrifiant. Nous étions tirés comme des lapins. Les hommes qui faisaient « le vrai combat » étaient hallucinés par la fusillade et la fatigue. Cette attaque, aussi loin que je remonte dans mes souvenirs, m'apparaît comme la plus dure de toutes celles que nous avons livrées pendant notre campagne d'Europe.»*

Après sa prise au matin du 12 juin, les Américains avaient fait de Carentan « la ville de la 101^e Airborne » : aujourd'hui encore à Fort Cambell, aux USA, la «Bataille de Carentan» occupe une première place dans la mémoire du Régiment : il y perdit près de la moitié de ses effectifs et dut être rapatrié en Angleterre en juillet 44 pour y être reconstitué. La 101^e participera, à partir de septembre, aux combats de Belgique et de Hollande jusqu'à la prise du Nid d'Aigle de Hitler à Berchtesgaden en mai 45.

Louis Regnault, 1^{er} adjoint au maire de Carentan
Bibliographie : Leonard Rapport et Arthur Northwood, Jr « Rendez-vous with destiny » René Letenneur « Carentan à travers les siècles », Marcel LEDANOIS « article sur la libération de Carentan », Docteur Léon SIMON « mémoires »

Soutenez le don de sang pour les militaires blessés

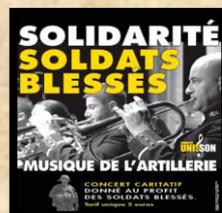
Deux actions fortes dans la Manche ...

A Saint-Lô : le 20 novembre matin venez donner votre sang au profit de nos soldats. Le Centre de transfusion sanguine des armées se déplace dans notre région !

Lieu de rendez-vous - **mairie de St lô – dès 8 h 30**, avec une exposition de photos.

A Carentan : le 12 décembre, en venant participer au grand concert UNISSON donné par la musique de l'Artillerie de Rennes, au profit des familles de nos soldats blessés ou tombés en opérations.

Renseignement et vente des billets auprès de la DMD 50 (02 33 06 94 02 ou par mail martine1.besagny@intradef.gouv.fr.





VIGIPIRATE 2014

Les nouvelles règles



La France a engagé depuis 2008 une démarche en termes de sécurité nationale, avec un Livre blanc confirmé par celui de 2013. Il s'agit « d'identifier l'ensemble des menaces

et des risques susceptibles d'affecter la vie de la nation, notamment en ce qui concerne la protection de la population, l'intégrité du territoire et la permanence des institutions de la République, et de déterminer les réponses que les pouvoirs publics doivent y apporter ». Le plan Vigipirate est l'une des traductions de cette sécurité nationale, et il vient d'être remanié de manière essentielle par un texte du 17 janvier 2014.

1 – Une nouvelle classification.

Par rapport à l'ancien dispositif, la première amélioration est celle de la souplesse. Les mesures de sécurité, lorsqu'elles sont renforcées, peuvent en effet imposer des contraintes difficilement compatibles avec la vie économique et sociale normale de la Nation. En même temps, leur lisibilité doit être claire. Le nouveau Vigipirate abandonne donc l'ancien code couleur qui définissait des niveaux d'alerte (vert, orange, rouge, écarlate...).

Le plan Vigipirate dans sa version 2014 comporte deux niveaux, outils de communication publique décidés par le Premier ministre : la **vigilance** et l'**alerte attentat**.

- La **vigilance** correspond à la posture permanente de sécurité. Il s'agit de faire face à la menace terroriste qui pèse dans la durée sur le territoire. Elle implique de mettre en oeuvre des **mesures permanentes**.

Dans tous les cas en effet, quelle que soit la menace, il est nécessaire :

- d'être informé et sensibilisé sur la menace terroriste, pour savoir pourquoi et comment être vigilant ;
- d'appliquer les réglementations de sécurité ou les codes de « bonnes pratiques » ;
- d'être capable de réagir à une alerte.

L'intensité de ces mesures peut varier. En effet, pour faire face à une augmentation ponctuelle de la menace, le Premier ministre

peut décider de mettre en oeuvre une **vigilance renforcée**, avec des **mesures additionnelles** plus contraignantes, ciblées (sur une zone géographique ou pour un secteur d'activités) et limitées dans le temps.



- L'**alerte attentat**, le deuxième niveau, s'applique lorsque des projets terroristes sont connus des services de renseignement ou que des attaques ont eu lieu. Il s'agit de permettre des mesures exceptionnelles, sur l'ensemble du territoire ou sur une zone géographique délimitée et/ou pour certains secteurs d'activité, nécessairement limitées dans le temps.

Ce que l'on nomme **posture Vigipirate** est le dispositif de vigilance et de protection adapté au niveau de la menace terroriste, décidé par le Premier ministre. Elle comprend le niveau Vigipirate, les objectifs de sécurité retenus et les mesures mises en oeuvre.

2 – Domaines d'action et collectivités locales.

Le plan Vigipirate détermine **12 domaines privilégiés** :

- Alerte-intervention lors de menaces ou d'actions terroristes
- Protection des rassemblements
- Protection des installations et des bâtiments
- Protection des installations dangereuses et des matières dangereuses
- Cybersécurité
- Protection spécifique du secteur aérien
- Protection spécifique du secteur maritime
- Protection des transports terrestres
- Protection des chaînes de santé
- Protection de la chaîne alimentaire
- Protection des réseaux (réseaux de communications électroniques, d'eau, d'électricité, d'hydrocarbures, de gaz...)
- Protection des intérêts et des ressortissants à l'étranger.

Il convient d'insister ici sur le **rôle particulier des collectivités territoriales**.

D'une part, leurs **compétences** s'étendent maintenant à de nombreux secteurs de la vie économique et sociale. Citons par exemple, pour les communes, les compétences sur les écoles ou les transports urbains et scolaires ; pour les départements, les collèges, les transports ou leur tutelle des services

départementaux d'incendie et de secours ; pour les régions les lycées et encore les transports.

Si l'on prend la liste des domaines d'application, on constatera qu'elles peuvent être concernées par presque tous à des titres divers.

Par ailleurs, le **maire en tant qu'agent de l'État** peut et même doit prendre des mesures destinées à prévenir des troubles à l'ordre public, c'est-à-dire au bon ordre, à la sûreté, à la sécurité et à la salubrité publiques. Rappelons que de nombreuses communes disposent d'ailleurs d'une police municipale.

Les collectivités territoriales sont donc pleinement concernées par le plan Vigipirate : de manière générale pour la protection de leurs installations, infrastructures, réseaux et de leurs agents, comme pour la continuité des services publics dont elles ont la responsabilité ; de manière exceptionnelle pour la sécurité des rassemblements culturels, sportifs ou festifs qu'elles accueillent.

Les préfets assurent leur information et veillent à la cohérence de leurs actions avec celles des services de l'Etat pour assurer le maillage territorial du dispositif.

Signalons en conclusion que le **plan Vigipirate est divisé en deux parties** : une partie confidentielle bien évidemment nécessaire pour permettre une mise en oeuvre efficace, et une partie publique. L'information large sur cette première partie doit permettre une meilleure sensibilisation des entités concernées : État, collectivités territoriales, opérateurs et jusqu'à l'ensemble des citoyens.

Au-delà de cette phase de prévention, la Nation doit pouvoir surmonter les effets d'une attaque : secourir les populations ou rétablir les réseaux au plus vite suppose une réactivité et une discipline qui demandent là encore une information préalable claire.

La lutte contre le terrorisme concerne chacun de nous. Adaptant la posture anti-terroriste, le plan Vigipirate 2014 veut aussi développer une véritable « culture de vigilance », trop peu répandue et trop vite éteinte en l'absence de menaces immédiates.

CES (R) Christophe Boutin



16 avril 2014 : journée nationale du réserviste - JNR



La Délégation militaire départementale de la Manche, avec le soutien du Centre du Service national de Caen, a organisé une Journée nationale du Réserviste au Lycée Littré d'Avranches pendant la journée défense et citoyenneté (JDC) du 16 avril 2014.



Quatre-vingts élèves âgés de 17 à 18 ans ont pu échanger avec les militaires de réserve de la Gendarmerie nationale et du 11^{ème} Régiment d'Artillerie de Marine (RAMa) stationné de la Lande-d'Ouée (35). A cette occasion, plusieurs jeunes volontaires ont pu découvrir les techniques d'intervention de la Gendarmerie nationale. Le personnel du 11^{ème} RAMa a vanter les mérites des rations de combat françaises en se basant sur la demande importante des soldats américains à les échanger en OPEX ... ! rires ... ! Les questions ont fusé !



Un grand succès pour cette intervention (avec plus de 95% de jeunes satisfaits).

La réserve opérationnelle : un enjeu pour le Chef d'état major des armées (CEMA)



Pour remplir les contrats opérationnels, la gestion des ressources humaines, plus connu sous l'appellation « manœuvre RH » dans certains services du ministère, tablent sur un resserrement des effectifs au sein des armées (34.000 postes supplémentaires à supprimer d'ici 2019) Il faut rappeler que les missions des forces sont de plus en plus diversifiées pour faire répondre aux menaces d'aujourd'hui : opex, vigipirate, ... Le recours à des militaires dans le cadre de la réserve opérationnelle constitue ainsi un enjeu majeur pour permettre la réalisation de ces missions.

On compte trois types de réservistes. Il y a les volontaires qui signent un contrat ESR (Engagement à servir dans la réserve) pour une durée allant de 1 à 5 ans. Ils sont intégrés dans la réserve opérationnelle (RO1), principalement pour venir renforcer les unités d'active en cas de besoin. Les anciens militaires ayant quitté le service actif sont soumis à une obligation de disponibilité de 5 ans, et constituent ainsi la RO2. Enfin, notons les effectifs de la réserve citoyenne (RCIT), formés de volontaires bénévoles affectés principalement à des missions visant à renforcer le lien armée-Nation.

En 2012, l'on comptait 56 328 réservistes au sein de la RO1 et 118 227 anciens militaires pour la RO2, dont l'objet est de renforcer la première en cas de besoin. Et 1 158 271 journées de "période" furent effectuées. Quant à la réserve citoyenne, elle s'appuyait sur 3 001 "bénévoles du service public".

Ces effectifs sont toutefois insuffisants au regard du resserrement croissant du format des armées. Lors de ses récentes auditions devant les commissions du Parlement concernées par les affaires de défense, le général de Villiers, chef d'état-major des armées (CEMA), s'en est expliqué. "S'agissant du lien armée-Nation, nous n'avons pas mené une réforme suffisamment profonde des réserves. Il nous faut aller plus loin. De vrais professionnels à temps partiel nous sont indispensables pour certaines qualifications", a-t-il affirmé, en déplorant que le budget annuel qui leur est alloué est "de seulement 70 millions d'euros".

Pour ce qui concerne la réserve citoyenne, le général de Villiers, après avoir émis des réserves quant à ce concept, admet aujourd'hui : "Mais je l'ai expérimenté(e) lors de mon commandement de brigade à Orléans et je suis désormais convaincu de son utilité".

"Je crois fermement à la réserve citoyenne au titre du lien armée-Nation. Elle peut être très utile dans des domaines très diversifiés et constitue un relais potentiel pour les forces armées. Il faut mieux l'organiser et clarifier son statut, en réglant des questions telles que la prise en

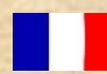
charge des frais de déplacement ou le port de la tenue", a-t-il expliqué lors d'une audition au sénat.

Il précise que la réserve opérationnelle, demeure un "chantier à ouvrir". "La commission du Livre blanc était unanime sur ce sujet, même si elle n'a pas débouché sur un plan formalisé et concret", a-t-il précisé. Il met en avant plusieurs pistes de travail.

Il s'agirait ainsi de "mieux utiliser individuellement et collectivement la réserve, en particulier pour les spécialités rares, où des professionnels à temps partiel peuvent apporter un regard extérieur novateur, de simplifier le cheminement administratif des réservistes, qui est aujourd'hui décourageant" et d'"améliorer l'attractivité de la réserve au sein des entreprises et les administrations, en s'inspirant, notamment, de l'exemple britannique".

"C'est un vrai projet à construire", a insisté le général de Villiers. "Je suis frappé par les gens exceptionnellement volontaires qui forment la réserve et qui sont, qui plus est, ancrés dans leurs territoires là où nos forces sont de moins en moins présentes. Ces atouts doivent être exploités, d'abord par la définition d'une stratégie, puis par l'octroi de moyens adaptés", a-t-il ajouté.

Martine Besagny



Les réservistes de la DMD 50 s'entraînent durant le CADREX 2014

Dans le cadre du programme d'entraînement à la défense sur le territoire, l'Etat-major interarmées de la zone Ouest planifie des exercices annuels nommés CADREX.



La délégation militaire départementale de la Manche a convoqué plusieurs de ses réservistes opérationnels du 24 au 27 mars 2014.

Cette exercice visait à vérifier la capacité des Délégations militaires départementales à organiser et conduire la participation des armées aux missions de sécurité civile et de sécurité intérieure et plus particulièrement dans le cadre d'une catastrophe météorologique et dans la mise en œuvre des plans ORSEC départementaux.



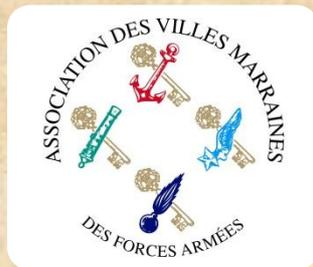
A l'occasion de cette période de réserve les personnels de réserve se sont familiarisés avec le nouveau matériel de transmission mis à leur disposition pour le 70^{ème} anniversaire du débarquement.

Martine Besagny

L'Association des Villes Marraines :

l'expression institutionnelle du soutien moral de la Nation à ses forces armées.

Depuis sa création en 1986, l'Association des villes marraines (AVM) s'attache à développer le lien Armée-Nation grâce à l'établissement de parrainages entre des collectivités territoriales, communes ou départements et des unités militaires. Initialement destinés aux bâtiments de la Marine nationale, ces parrainages ont été progressivement étendus aux autres armées et à la Gendarmerie nationale. En 2014, elle compte 150 parrainages dont 10 avec des unités opérationnelles de l'armée de Terre :



- ✓ 110^e régiment d'infanterie (Dunkerque 1997) ;
- ✓ 1^{er} régiment d'artillerie (Montbéliard 1997) ;
- ✓ Régiment de marche du Tchad (Issy-les-Moulineaux 1995 officialisé en 1997) ;
- ✓ 501^e régiment de chars de combat (Strasbourg 1999) ;
- ✓ 11^e régiment d'artillerie de marine (Dinan 2000) ;
- ✓ 1^{er} régiment d'infanterie (Saint Amand-Montrond 2003) ;
- ✓ 68^e régiment d'artillerie (Anse 2004) ;
- ✓ 16^e bataillon de chasseurs (Vincennes 2010) ;
- ✓ 5^e régiment d'hélicoptères de combat (Port-Vendres 2011) ;
- ✓ 3^e régiment d'artillerie de marine (Grasse 2014).

Pour toute collectivité, commune ou département qui souhaite parrainer une unité de l'armée de Terre, vous pouvez contacter Gérard MOUKBIRIAN, le délégué général de l'Association des villes marraines des forces armées : infos@villes-marraines.org

Le saviez-vous ?

Le terme « tattoo », employé dans le registre de la musique militaire, fait référence, à l'origine, à une prestation de tambours militaires. C'est désormais la désignation de festivals internationaux de musique militaire.

Dans le cadre du 70^e anniversaire du Débarquement et de la Bataille de Normandie, le Comité du Débarquement organise les 7, 8 et 9 juin 2014 un festival international de musique militaire en Normandie.



Cette peinture de Terence Cuneo 'Bridging the Rapido at Monte Cassino' (Le franchissement du Rapido au Mont Cassin) dépeint les sapeurs du British Royal Engineers en train de lancer un pont Bailey (classe 30, longueur de 25m), construit sous le feu continu de l'ennemi pendant la nuit du 12 au 13 mai 1944.

La délégation militaire départementale de la Manche a invité les établissements scolaires du département à assister au montage d'un pont Bailey par Le 6^{ème} Régiment du Génie d'Angers. Ce pont, installé à Lessay, est visible par tous du 4 au 9 juin. Le lycée Jean-Paul II de Coutances a répondu présent avec une cinquantaine de jeunes lycéens le 6 juin après-midi. Ils participeront le matin à la cérémonie de colleville-sur-mer en présence du président des Etats-Unis, M.Obama.

Martine BESAGNY

CALENDRIER DES CEREMONIES DANS LA MANCHE

Avec des troupes françaises et étrangères :

- ✓ 4 juin à 10h00 à Gourbesville
- ✓ 4 juin à 11h30 à Amfreville
- ✓ 4 juin à 17h00 à Carentan au carré de choux et vers 18h00 au monument Signal
- ✓ 5 juin à 14h00 à Chef du Pont au square Rex Combs
- ✓ 5 juin à 16h00 au monument Signal de Sainte-Mère-Eglise
- ✓ 5 juin à 20h00 à Utah Beach. Suivie d'un concert par la fédération Patton et de l'embrasement de la côte
- ✓ 6 juin binationale France Danemark au monument des 800 marins Danois à 09h00 puis au musée d'Utah Beach à partir de 10h30
- ✓ 8 juin parachutage militaire internationale de Ste Mère Eglise sur la zone de La Fièvre à partir de 11h00 avec une cérémonie vers 14h00
- ✓ 10 juin restitution de la dépouille du soldat Gordon, militaire de nationalité canadienne, engagé dans l'armée américaine, mort en juin 1944 en Normandie et inhumé comme soldat inconnu allemand au mausolée du mont d'Huisnes-sur-mer.



ENSEMBLE POUR LE DEVOIR DE MÉMOIRE...

Le 21 mars 2014 à Avranches, le surintendant du cimetière américain de Saint-James Jeffrey Aarnio organise un ciné-débat à Avranches avec des collégiens de la commune. La délégation militaire départementale de la Manche a pris part au débat avec les collégiens. Le film projeté était

Monuments Men.



Film tiré d'une histoire vraie : En 1944, en pleine Seconde Guerre mondiale, le général Eisenhower crée un peloton spécial chargé de sauver et de récupérer les chefs-d'oeuvres de l'art dérobés par les Nazis pour les restituer à leurs propriétaires légitimes. Appelée «Monuments Men», cette équipe de sept hommes est constituée d'experts civils, d'historiens de l'art, d'architectes, de conservateurs de musées qui, après un entraînement sommaire, sont envoyés au coeur du conflit avec les Alliés. De la France occupée à l'Allemagne, en passant par la Belgique, l'escouade dirigée par Frank Stokes se lance dans la plus grande chasse aux trésors du XX^e siècle, une mission qui relève d'une véritable course contre la montre lorsque les Nazis ont bientôt l'ordre de détruire ces trésors de l'humanité... (Martine Besagny)



JOURNÉE DÉFENSE CITOYENNETÉ À L'ÉCOLE DES FOURRIERS

Vendredi 28 mars, 192 jeunes de la Journée Défense Citoyenneté (JDC) ont pu assister à l'inauguration des 4 salles «JDC». Après une cérémonie de prise d'armes agrémentée de la montée des couleurs, François Le



Puloc'h, directeur national du Service National et le commandant de l'école des Fourriers accompagnés d'un stagiaire JDC ont coupé le traditionnel ruban devant l'une des salles. Cette matinée fut également l'occasion pour le commissaire en chef de 1^{ère} classe P. Henry de rappeler l'attachement de l'école des Fourriers à la JDC, en effet le site de Querqueville a accueilli près de 60 000 jeunes depuis 1998 favorisant le lien armées-jeunesse. 70ème année du Débarquement,

chaque salle a hérité d'un nom historique de la bataille de Normandie (Utah Beach, Cobra Port). L'école des Fourriers, école interarmées, a décidé que la 4ème salle JDC se verra attribuer le nom de « 25ème Régiment d'Infanterie de Cherbourg » régiment héroïque lors de la 1ère guerre mondiale.



Le seul char Renault en état de fonctionnement est exposé à l'École des fourriers de Querqueville.

Le vice-amiral d'escadre Emmanuel Carlier, préfet maritime de la Manche et de la Mer du Nord, a profité de cette occasion pour découvrir de l'intérieur cet engin mystique.

Ce char défilera le 14 juillet sur les champs Elysées comme en 1919 après la victoire de la France.

Déploiement Ammonite dans la Manche

L'armée de l'air a déployé une centaine d'hommes et des matériels du 31 mars au 18 avril 2014 dans la région de La Hague pour actualiser le plan Ammonite.

Le plan Ammonite s'inscrit dans le cadre des mesures de vigilance prises par le gouvernement depuis le 11 septembre 2001 en complément des dispositifs permanents de détection et d'intervention. Les déploiements de matériels complètent donc la défense aérienne permanente du territoire national.



Ce plan est activé sur décision du Premier ministre.

L'actualisation du plan Ammonite était devenue nécessaire pour vérifier ou adapter les dispositions planifiées en raison de la mise en service de nouveaux matériels dont les systèmes MAMBA mais également pour former le personnel en lui permettant de découvrir *in situ* les réalités topographiques de ses zones de déploiement.



Durant leur présence dans la région de La Hague, les militaires ont vérifié les portées de détection et les capacités d'interception des systèmes face à différents mobiles aériens.

Dans ce but, le déploiement intégrait des unités radar et des unités de tirs. Pour l'occasion, les missiles n'ont pas été déployés.

Le personnel a été soutenu par le GSBdD de Cherbourg sur le site de Querqueville.

CF David Bléau, DMD adjoint

La délégation militaire départementale de la Manche reçoit les associations d'anciens combattants



Le CF David Bléau, DMD adjoint, en présence du Commissaire en chef de 1^{ère} classe Patrick Henry, DMD, et de Thomas Pouty, directeur de l'ONAC-VG, a présenté aux associations d'anciens combattants, le 20 mars, les missions en cours. Ce fut également l'occasion pour rappeler l'importance d'associer au niveau local l'ensemble des partenaires pour assurer la pérennité du devoir de mémoire et de renforcer ainsi le lien entre les citoyens et leur histoire. Plusieurs axes de travail ont été esquissés et certaines actions ont d'ores et déjà été initiées à l'occasion des commémorations du débarquement allié en Normandie et de la Grande guerre.

Martine Besagny



3 questions à ...

Thomas POUTY, directeur du service départemental de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG).

Martine Besagny : *L'ONACVG fêtera dans deux ans le centenaire de sa création. Il s'appelait alors « l'Office national des mutilés et réformés ». Pouvez-vous, en quelques mots nous indiquer l'évolution des missions de cette institution aujourd'hui placée sous tutelle du ministère de la défense ?*

Thomas Pouty : L'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG) tel que nous le connaissons aujourd'hui est en fait une fusion des trois offices créés durant ou juste après la Première Guerre mondiale : l'Office des mutilés et réformés de guerre (1916), l'Office national des pupilles de la Nation (1917) et l'Office national du combattant (1926). L'Office d'aujourd'hui est donc l'héritier de ces premières instances qui ont vu le jour face à l'urgence des souffrances humaines liées au premier conflit mondial. C'est aujourd'hui un établissement public d'Etat placé sous la tutelle du ministère de la Défense. A l'aube de notre centenaire nous poursuivons nos missions fondamentales et originelles : apporter un soutien moral et matériel à près de 3,5 millions de ressortissants : anciens combattants, pupilles de la Nation, veuves de guerre, harkis, victimes du terrorisme... Notre devise « Mémoire et Solidarité » résume parfaitement nos attributions. Nous exerçons la reconnaissance et la solidarité de la Nation envers les personnes affectées par les guerres, nous veillons à la préservation de leurs droits matériels et moraux et nous nous investissons dans la transmission de la mémoire et dans l'éducation mémorielle et citoyenne des jeunes générations. Depuis quelques années également nos missions se sont étendues à l'entretien, à la rénovation et à la valorisation des nécropoles nationales et de certains hauts lieux de la mémoire nationale.

MB : *La France, et le département de la Manche en particulier, célèbrent actuellement le 70^{ème} anniversaire du Débarquement alliés en Normandie. Quel est le rôle de l'ONACVG dans l'organisation des cérémonies et au profit du devoir de mémoire, notamment pour préserver et entretenir ce lien privilégié avec le monde des anciens combattants ?*

Thomas Pouty : Le devoir de l'Office est avant tout de préserver et de transmettre aux plus jeunes générations, et d'une façon générale à un public le plus large possible, la mémoire et les valeurs républicaines des anciens combattants et victimes de guerres, leur idéal de paix mais également les valeurs qui ont guidé leurs engagements passés ou présents (politiques, militaires ou associatifs). Notre travail, en ce sens, tourne autour de trois mots-clés : célébrer, partager et transmettre. Nous assurons donc l'interface entre ceux qui veulent témoigner et ceux qui souhaitent

écouter, apprendre et grandir. En quelque sorte, nous fédérons toutes les bonnes volontés pour favoriser le dialogue, l'échange et la compréhension entre les générations. Nous sommes également chargés par notre ministère de tutelle de décliner localement les thématiques liées au calendrier commémoratif national. Pour cela nous concevons des opérations pédagogiques et culturelles variées : expositions, pièces de théâtre, rallyes sportifs, rencontres, voyages, concours scolaires, etc. Nous apportons également un soutien et un accompagnement aux structures étatiques ou associatives désireuses de mettre en place des projets éducatifs et mémoriels. Concernant le 70^e anniversaire du Débarquement et de la Bataille de Normandie, les services bas-normands de l'ONACVG ont été intégrés à la mission régionale pour l'organisation des commémorations qui réunit notamment les compétences des services de l'Etat et du Conseil régional. Nos services sont intégrés dans différents pôles chargés d'organiser les cérémonies, d'accompagner les porteurs d'initiatives ou de mettre en place des projets à destination de la jeunesse.

MB : *Le Livre blanc de la Défense rappelle que « la politique de mémoire doit continuer d'évoluer pour moderniser l'image des commémorations nationales qui sont un relais important des valeurs de la République. La communication sur le sens du message porté par ces cérémonies devra être adaptée à la société actuelle. Les notions de sacrifice, d'engagement et d'unité de la Nation devraient ainsi s'en trouver valorisées ». Pouvez-vous nous indiquer comment s'articule votre action aux niveaux local et départemental, avec les autres services de l'Etat, pour répondre à ces enjeux ?*

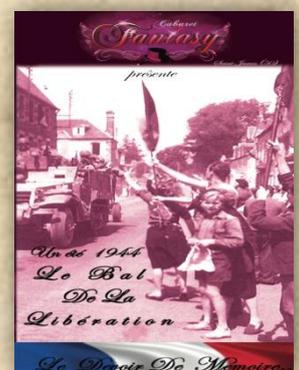
Thomas Pouty : Ce qui est essentiel pour l'Office, c'est de ne jamais travailler seul. Nous avons une politique partenariale très étendue. Deux têtes valent toujours mieux qu'une seule. Nous ne travaillons qu'en équipe : avec les associations d'anciens combattants bien entendu, les associations culturelles, mémorielles, les services de l'Etat tels que ceux de l'Education nationale, les forces armées, les collectivités locales, les musées etc. Notre but est toujours de répondre le mieux possible aux attentes qui sont formulées. Si nous devons réaliser une exposition, nous nous entourons d'universitaires, de documentaristes, de services d'archives, de témoins qui nous donneront leurs propres visions du sujet mais également de pédagogues afin que le contenu soit approprié à un jeune public. Mais nous veillons surtout à développer des opérations qui ont du sens pour le public. Pour beaucoup la grande Histoire s'est déroulée ailleurs, ils ne voient pas le lien entre leur environnement direct et ce qu'on leur donne à lire ou à voir à la télévision. Il nous appartient de leur montrer que leurs territoires ont vécu la grande Histoire, qu'ils peuvent encore en porter les stigmates, que la grande Histoire c'est aussi une somme de destins individuels et qu'à ce titre des personnes proches d'eux ont vécu ces événements et ont des choses à leur apprendre.



Le club sportif et Artistique cycliste du 35^{ème} Régiment d'artillerie parachutiste organise du 28 mai au jeudi 5 juin un raid de Tarbes au Mont-Saint-Michel.



www.cabaretfantasy.fr





AVRIL 1914 – LES MANCHOIS ENTRENT DANS LA GRANDE GUERRE

A la déclaration de guerre, la Manche compte trois villes de garnison : Cherbourg, Saint-Lô et Granville, avec de très gros effectifs.

Cherbourg est l'un des principaux ports de guerre français sous les ordres du contre-amiral **Louis Jaurès**, frère cadet du leader socialiste qui sera assassiné le 31 juillet à Paris. La Marine ne sera pas totalement engagée dans les premiers jours de la guerre contrairement aux troupes terrestres manchoises qui commenceront les combats tout juste trois semaines après la mobilisation.

A **Cherbourg**, c'est le 25^{ème} RI (régiment d'infanterie) qui est immédiatement mobilisé avec 6 classes d'âge (de 1888 à 1893). Il partira avec un effectif complet de 3369 hommes dont 53 officiers, dès le 7 août 1914. Son régiment de réserve, le 225^{ème} RI est également mobilisé dans les jours qui suivent, puis ce sera au tour du 77^{ème} régiment territorial d'infanterie, les plus anciens des mobilisables, qui n'est pas destiné à rejoindre immédiatement le front.

A **Saint-Lô**, c'est le 136^{ème} RI qui est sollicité en premier. Il rejoindra le 25^{ème} RI dans le cadre de la 39^{ème} brigade d'infanterie. Puis vient le tour du 336^{ème} RI, régiment de réserve et enfin le 80^{ème} régiment territorial d'infanterie.

A **Granville**, on fait tout d'abord appel au 2^{ème} régiment d'infanterie puis au 202^{ème}, son régiment de réserve, et enfin au 79^{ème} régiment territorial d'infanterie. C'est par train que les trois meilleures unités de la Manche (25^{ème}–136^{ème} et 2^{ème} RI) rejoignent leur zone initiale de déploiement près de la frontière belge. Le 25^{ème} RI de Cherbourg débarque à Attigny dans les Ardennes, près de Sedan. Les Manchois appartiennent au 10^{ème} corps d'armée normano-breton commandé par le général Defforges, lui-même relevant de la 5^{ème} armée du général Lanrezac.



Manœuvre 136 Granville 1908 et sous-officiers Coutançais

Le plan XVII ne prévoyait pas un débarquement des troupes françaises vers la Belgique, mais dès que la manœuvre allemande de contournement va se préciser, on doit engager le gros de la 5^{ème} armée vers la Belgique –sous une chaleur accablante– pour la placer en attente au sud de la Sambre, près de Charleroi. Ce seront après 15 jours de marche harassante.

Entrés en Belgique le 17 août, ils s'installent sur les hauts de Sambre le 21. 18000 Bretons et 10000 Normands attendent l'ennemi : la redoutable garde impériale, l'élite de l'armée allemande. Celle-ci a réussi à franchir le fleuve en plusieurs endroits et à s'installer solidement dans les maisons de la rive sud. La 5^{ème} armée, et surtout le 10^{ème} corps avec nos Manchois, devra donc contre-attaquer en terrain découvert, à la baïonnette, face à un ennemi retranché qui

saura redoutablement se servir de ses mitrailleuses et de son artillerie installées hors de vue sur la rive nord.

Ce sont les Bretons qui vont devoir encaisser les premiers coups, les Normands étant en réserve. Les premiers, écrasés par les mitrailleuses et l'artillerie, doivent reculer. Les clairons sonnent le repli vers 22 heures. La 20^{ème} division a donc poussée en avant. Le 2^{ème} RI de Granville est lancé à l'assaut des hauteurs d'Arsimont, entre Namur et Charleroi. Après un succès initial, il doit finalement se replier sur sa ligne de départ.



Granville et 80 RIT

Les Cherbourgeois et les Saint-Lois, pilonnés par les obusiers lourds, doivent eux aussi reculer, mais les premiers doivent encore contre-attaquer pour reprendre le terrain perdu, sans liaison avec les seconds. Mais en vain et avec de très lourdes pertes. Les régiments français amorcent donc un second repli vers Sart-Eustache dans la protection du 3^{ème} bataillon cherbourgeois qui se sacrifiera dans cette mission. C'est le combat de Belle Motte, tristement connu en Belgique. Pendant plus de trois heures, il tiendra, bloquant les Allemands qui débouchent de plusieurs directions. Le bataillon est pris en enfilade par une batterie allemande. Les pertes sont énormes : 530 cherbourgeois sont tués, 323 Saint-Lois et 91 Granvillais, soit 944 tués pour les régiments manchois. Sachant que le recrutement de ces unités se fait à 85 % dans le département, il compte donc autour de **800 morts pour cette seule journée du 22 août 1914**.

Ce même 22 août, un autre régiment manchois est engagé en Belgique. Il s'agit du 19^{ème} d'infanterie colonial de Cherbourg qui appartient, comme son nom l'indique, au corps colonial. Celui-ci progresse sur une colonne vers le nord, à travers la forêt des Ardennes (Luxembourg belge) en direction de Neufchâteau. Une très vive fusillade éclate alors. Le 1^{er} colonial monte à l'assaut mais se heurte très vite à des mitrailleurs bien retranchés. Bloqués sur un passage étroit, des Cherbourgeois subissent le plus gros du choc, bientôt soutenus par le 2^{ème} colonial et par un autre régiment cherbourgeois, le 2^{ème} régiment d'artillerie coloniale. Au bout de quelques heures, le 1^{er} colonial peut se replier sur le village de Rossignol où les combats se poursuivent. La plupart des officiers sont tués et les pertes dans la troupe sont considérables, plus fortes même que sur la Sambre.

Le 1^{er} colonial déplore 877 tués, le 2^{ème} régiment d'artillerie coloniale en compte 474 (dont le lieutenant Psichari, l'écrivain auteur de « L'appel des armes »).

Le 22 août 1914 est donc bien le jour le plus noir des régiments manchois. A la fin de cette journée, nos cinq unités engagées tant à Charleroi qu'à Rossignol compteront près de 3900 tués soit plus de 20 % des pertes totales de la Grande Guerre pour notre département. Cherbourg aura le triste privilège d'être la ville française la plus meurtrière de la bataille des frontières.

Denis Small – maire de Graignes



CA S'EST PASSÉ PRÈS DE CHEZ NOUS ...

Patrouille de soldats américains dans Sainte-Mère-Eglise à la recherche de tireurs isolés



Patrouille dans STE MERE EGLISE

A Saint-Frond, une colonne blindée américaine attend le 11 juillet l'ordre du départ.



Une photographie illustrant bien la "guerre des haies", près de Saint-Lô



soldats américains - La Haye du Puit



Utah-beach – débarquement - renforts



Saint-Lô, détruite à 80 %, est capturée le 18 juillet 1944.



A LIRE :

1914-1918 dans les tranchées, avec les sacrifiés du 225^{ème} RI de Ligne

De Jacques Lechevallier, auteur manchois



La « Grande Guerre » illustre parfaitement ce que peut engendrer la folie des hommes. La France allait entrer dans une période la plus sombre de son histoire, et affronter à nouveau son voisin allemand.

Bon nombre de personnes dans nos villages furent mobilisés : **Auguste Sorel**, né à Néhou en 1875 et tué à Souhains le 9 juillet 1915, nous a laissé quelques correspondances adressées à sa famille lors de son passage dans les tranchées en première ligne dans la Marne.

De même que les témoignages parfois saisissants et digne de foi, celui d'**Honoré Joubin** séminariste devenu plus tard curé de Néhou. Dans la dernière phase de la guerre, il a participé aux combats dans les tranchées avec le

225^{ème} RI, ce qui l'a amené à rédiger ses mémoires sur cette épreuve qui l'a marqué à vie.

En 1914, à la déclaration de guerre, la France pensait vaincre la belliqueuse Allemagne et dans les plus brefs délais. D'ailleurs les jeunes mobilisés du début partaient en confiance. A l'inverse de ceux qui laissaient femmes et enfants, ainsi que leur activité professionnelle. La suite allait montrer que leur inquiétude était justifiée.

Rapidement le conflit explosait. Les affrontements et les dégâts humains seront terribles et durables. Dans les campagnes du Cotentin comme dans toute la France Rurale, les listes des victimes vont s'allonger dans la douleur de toute la communauté.

Nos soldats vont vivre, tous les tourments des tranchées, dans la boue, le froid hivernal avec la peur au ventre. Ceux qui montaient en première ligne se savaient sacrifiés. Les citations sur les monuments aux morts montrent l'ampleur du sacrifice avec presque toute les familles touchées par le malheur.

L'arrivée de nos alliés à nos côtés va finir par précipiter la chute de l'assaillant. Le règlement du conflit qui va suivre va entretenir haine et rancœur et porter en lui les germes de nouvelles hostilités.

Il s'agissait d'un combat juste, un combat pour la liberté des peuples. Nous devons garder en commun ce sens de la mémoire positive et entretenir précieusement tout ce que cette mémoire nous enseigne.

Ils ont donné leur vie : leur sacrifice impose à la patrie gratitude et honneur. Mais ils ne sont pas morts pour que leurs descendants revivent cette tuerie barbare. **Péguy** disait « je pars soldat de la République, pour le désarmement général et la dernière des guerres ». C'était là un vœu trop généreux pour un monde idéal.

C'est plus qu'il n'en faut pour apprendre à la guerre le devoir de paix.



LA MER EN GUERRE



Lorsqu'on évoque la Première Guerre mondiale, le grand public retient généralement, à juste titre, les tranchées, le chemin des Dames, Verdun... Beaucoup ignorent, en revanche, le rôle important joué par les marins civils et militaires dans le détroit du Pas-de-Calais.

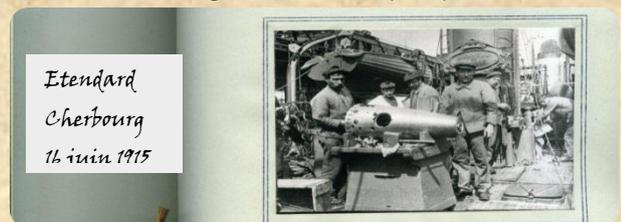
Le programme – **20 septembre 2014 – Cherbourg** – Grands salons de l'hôtel de ville – soirée exposition peintres de la marine dans la Grande Guerre et conférence d'Olivier Gomez, agrégé d'histoire : « les torpilleurs en Manche – Mer du Nord » - **21 septembre 2014 – Cherbourg** – cérémonie d'inauguration d'une plaque en l'honneur des personnes du Cotentin mortes pour la France dans le cadre de la « Défense fixe » (personnes mobilisées notamment pour le déminage au large du Pas-de-Calais).

La Préfecture maritime de la Manche et de la mer du Nord et le Service historique de la Défense de Cherbourg se sont associés pour présenter une exposition consacrée aux aspects maritimes de la Grande Guerre en Manche – mer du Nord.

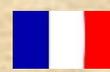
Outre l'exposition itinérante qui s'installera tout d'abord à Dunkerque en janvier 2015, puis dans d'autres villes (Calais, Boulogne-sur-Mer...), cet événement sera l'occasion d'organiser des conférences, des escales de bâtiments...

En attendant, c'est à Cherbourg que débutera cette action par une exposition temporaire de gravures de peintres de la Marine et une soirée conférence sur ce thème à l'occasion des Journées du patrimoine les 20 et 21 septembre 2014.

Magalie Lachèvre, conservateur du patrimoine (Secrétariat général pour l'administration)



14 juin : commémoration du retour du Général de Gaulle en Normandie... Plus d'information sur : www.memorial-pegasus.org



MILITAIRE DU RANG OU SOUS-OFFICIER DANS L'ARMÉE DE TERRE ! Pourquoi pas vous ?

Autonome, opérationnel et compétent Un savoir être, des savoir-faire -UTILE POUR TOUTE LA VIE



LES EMPLOIS DANS LA MAINTENANCE DANS L'ARMÉE DE TERRE

La maintenance offre des emplois de spécialistes (militaire du rang) et de techniciens (sous-officiers) dans les filières suivantes :

- ✓ Mobilité terrestre (soutien des matériels chenillés ou à roues)
- ✓ Electronique, optronique
- ✓ Nucléaire, biologique et chimique
- ✓ Armement
- ✓ Pyrotechnie (maintenance des munitions)
- ✓ Parachutage, largage
- ✓ Aéromobilité, avionique (maintenance des hélicoptères de l'armée de Terre).

Les fonctions tenues confèrent de grandes responsabilités techniques, financières et humaines.

Les militaires du rang et sous-officiers qui s'engagent dans cette voie apprennent à :

- ✓ Maîtriser les procédures techniques
- ✓ Appliquer les règles de sécurité dans les ateliers de maintenance
- ✓ Connaître les grands principes d'une chaîne de soutien
- ✓ Mettre à jour et approfondir le connaissances techniques.

LES CONDITIONS D'ACCES DANS LA MAINTENANCE :

- Avoir entre 17,5 et moins de 25 ans à la signature du contrat pour les sous-officiers
- Avoir entre 17,5 et moins de 29 ans à la signature du contrat pour les militaires du rang
- Avoir été reconnu apte à l'engagement
- Etre bachelier dans l'une des filières suivantes (pour les sous-officiers uniquement) :
 - ✓ S
 - ✓ STI génie mécanique (uniquement Pyro)
 - ✓ STI mécanique systèmes motorisés
 - ✓ STI électronique
 - ✓ STI mécanique option production mécanique
 - ✓ STI électrotechnique
 - ✓ STI DD – SIN (système d'information et numérique)
 - ✓ PRO : maintenance de l'audiovisuelle électronique
 - ✓ PRO : maintenance des réseaux bureautique télématique (hors tourelle)
 - ✓ PRO : informatique et réseau installation et maintenance (uniquement TNU et TLC)
 - ✓ PRO : système électronique numériques
 - ✓ PRO : aéronautique option mécanicien système avionique
 - ✓ PRO : maintenance automobile toutes options
 - ✓ PRO : maintenance et exploitation des matériels agricoles
 - ✓ PRO : maintenance des matériels option travaux publics et manutention
 - ✓ PRO : production option mécanique
 - ✓ PRO : technicien et chaudronnerie industrielle
 - ✓ PRO : structure aéronautique
 - ✓ BTS : aéronautique.

RETROUVEZ-NOUS SUR LE SITE SENGAGER.FR

Pour plus d'informations : contactez le Centre d'information et de recrutement des forces armées (CIRFA) de la MANCHE au 02 33 06 94 15 (du lundi au jeudi: de 08h30 à 12h00 et 13h00 à 17h30 - le vendredi: de 08h30 à 12h00 et 13h00 à 15h30).

Notre adresse : Caserne Bellevue - 170 rue de l'Exode - 50010 SAINT LO CEDEX.

(le CIRFA se situe dans la même rue que les lycées "Camille COROT" et "Pierre et Marie CURIE" BUS : Ligne HORIZON Arrêt BELLEVUE).